

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION 1881-1882.

Premier Feuilleton des Pétitions

M. le Baron DE LABBEVILLE, Président, 1^{er} Rapporteur.

N° 1. — Des habitants de Herck-la-Ville, en vue de la création du chemin de fer de Hasselt à Geet-Betz, sollicitent l'intervention du Sénat pour obtenir l'établissement d'une station à l'endroit où cette ligne traverserait la route de Diest à Saint-Trond et à la distance d'un kilomètre du clocher de Herck-la-Ville.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 2. — Les président et secrétaire du Conseil d'administration du Cercle des anciens étudiants de l'Institut supérieur de commerce d'Anvers, réclament la réorganisation de cet institut et demandent qu'il soit rangé parmi les écoles de l'enseignement supérieur.

Les président et secrétaire de l'Union commerciale et industrielle de Liège, ainsi que les président et secrétaire de la Société commerciale, industrielle et maritime d'Anvers appuient cette pétition.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à MM. les Ministres de l'Intérieur et des Affaires Étrangères.

N° 3. — Les président et secrétaire du Cercle commercial et industriel de Malines recommandent à la bienveillance du Sénat la demande de concession d'un chemin vicinal, partant de Malines pour aboutir à Hérenthals, présentée par M. Michotte, ingénieur à Saint-Nicolas.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à MM. les Ministres des Travaux publics et des Finances.

(2)

N° 4. — Les président et secrétaire de la Société commerciale, industrielle et maritime d'Anvers signalent à l'attention du Sénat quelques modifications qu'il conviendrait d'apporter au tracé de la ligne de chemin de fer de Londerzeel à Bruxelles.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 5. — Les président et secrétaire de la Commission de la Bourse de Bruxelles se plaignent itérativement de la situation créée par la nomination irrégulière de cette Commission.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

N° 6. — Les membres des conseils communaux de Bertrix, Orgeo et Herbeumont, ainsi que des négociants et des industriels de ces localités, supplient le Sénat de faire exécuter la jonction des chemins de fer franco-belges dans les Ardennes par Bertrix, les ardoiseries d'Herbeumont et Bouillon, à Sedan.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 7. — Le Conseil communal de Ferrières sollicite l'intervention du Sénat pour que la concession du chemin de fer de Bruxelles à Mayence ne soit accordée qu'à la condition que cette ligne passe par Ferrières, qui se trouve sur le chemin le plus court entre ces deux villes.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 8. — Les sieurs Houben et Peeters demandent que le port de l'uniforme ne soit pas obligatoire pour les officiers de l'intendance ainsi que cela se pratique pour les médecins militaires, attendu que la tenue actuelle a une trop grande ressemblance avec celle des agents de police.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

N° 9. — Le Conseil communal de Cruyshautem sollicite itérativement l'intervention de la Législature à l'effet d'obtenir la construction d'une route de l'Etat de Cruyshautem à la station d'Anseghem.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

M. COLLET, 2^e Rapporteur.

N^o 10. — La dame Lucie Verlée, veuve du Sieur Gossiaux, garde-barrière au chemin de fer de l'Etat, décédé à la suite d'un accident survenu dans l'exercice de ses fonctions, demande une indemnité ou une pension annuelle.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N^o 11. — Des combattants volontaires de 1830, domiciliés à Jodoigne, prient le Sénat de vouloir bien leur faire accorder un subside annuel ou une pension.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N^o 12. — Le sieur Libois demande la conversion des titres de la Caisse d'annuités de la Société de Construction.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre des Finances.

N^o 13. — Les membres du Cercle pédagogique de Saint-Nicolas sollicitent l'intervention du Sénat pour que des mesures soient prises en vue d'assurer le payement régulier des traitements des instituteurs communaux.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre de l'Instruction publique.

N^o 14. — Des habitants de Rièzes (canton de Chimay) se plaignent de ne pouvoir obtenir une copie authentique de l'arrêté de la Députation permanente du Hainaut, validant les élections de cette localité.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N^o 15. — Les sieurs J.-J. Potty et Servaes demandent, le premier, par diverses pétitions, que des mesures soient prises par le Département des travaux publics pour l'abatage des arbres croissant le long de la route de Genappe à Bruxelles, pour le pavage des accotements de cette route en face de certains immeubles et une réduction de 50 p. c. sur les frais de transport des engrais. Il préconise l'établissement, au profit de l'Etat, d'une taxe sur les chiens égale à la taxe provinciale actuelle.

Le second sollicite l'intervention du Sénat pour qu'un pavage soit établi sur cette route, au devant de sa demeure et de celle du sieur Bernard.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à MM. les Ministres de l'Intérieur et des Travaux publics.

N° 16. — Les membres du Conseil communal de Westmalle sollicitent l'intervention du Sénat pour obtenir le retrait d'un arrêté du 20 janvier dernier, décrétant l'établissement d'office d'une école gardienne dans cette localité.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre de l'Instruction publique.

N° 17. — La dame Sylvie Van Ryckeghem, veuve Emile Bourgeois, en son vivant instituteur communal à Beveren lez-Roulers, demande un secours.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre de l'Instruction publique.

M. PIGEOLET, 3^e Rapporteur.

N° 18. — Des habitants de Bruxelles, d'Ixelles, de Schaerbeek et de Saint-Josse-ten-Noode recommandent à la bienveillance du Sénat la pétition de l'Association centrale des homeopathes belges, tendant à obtenir l'établissement d'une chaire d'homeopathie dans chacune des deux universités de l'Etat et l'inscription dans la pharmacopée officielle des remèdes homeopathiques.

Mêmes demandes des sieurs Godts, Denis, Stes et Crick.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre de l'Instruction publique.

N° 19. — Le sieur François, facteur rural pensionné, à Menin, demande la révision de la loi sur les pensions civiles.

CONCLUSIONS DU RAPPORT

Renvoi à M. le Ministre des Finances.

N° 20. — Les président et secrétaire de l'Association libérale du canton d'Ixelles demandent :

a. L'extension du droit de suffrage, pour les élections législatives, à tous les citoyens payant vingt florins d'impôt direct, sans distinguer, pour la supputation du cens, si l'impôt est payé au profit de l'Etat, de la province ou de la commune ;

b. L'extension du droit de suffrage, pour les élections provinciales et communales, à tous les citoyens sachant lire et écrire ;

c. La suppression du scrutin électoral pour les élections aux différents degrés, dans le cas où le nombre de candidats présentés est égal au nombre de mandats à conférer.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 21. — Les président et secrétaire de l'Union libérale de Schaerbeek demandent le suffrage universel pour les élections communales et provinciales.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 22. — Les président et secrétaire de l'Association libérale de Philippeville transmettent le vœu émis par ladite Association, dans son assemblée du 31 juillet 1881, « que la capacité soit mise sur le même rang que le cens comme base du droit électoral à la province et à la commune. »

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 23. — Le Conseil communal de Molenbeek-Saint-Jean exprime l'espoir que la Législature consacrera le principe que l'instruction est un titre suffisant à l'acquisition du droit électoral pour les élections provinciales et communales.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

M. TERCELIN, 4^e Rapporteur.

N° 24. — Des membres du comité houiller du Centre prient le Sénat de repousser le projet de loi portant institution d'un conseil de prud'hommes, dans le bassin du Centre, projet qui doit bientôt être soumis à l'appréciation des Chambres.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 25. — Des membres du Conseil communal de Waudrez prient le Sénat de vouloir bien inviter M. le Ministre de l'Instruction publique à retirer ou à suspendre son arrêté du 1^{er} juillet dernier, qui a nommé d'office la demoiselle Georges Ida, aux fonctions de sous-institutrice à l'école gardienne communale.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre de l'Instruction publique.

N° 26. — Des membres du Cercle pédagogique de Champlon-Ardennes demandent que les traitements des instituteurs communaux soient payés par l'intermédiaire des receveurs des contributions.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à MM. les Ministres des Finances et de l'Instruction publique,

N° 27. — Le Conseil communal de La Louvière émet le vœu que si le Sénat décrète la création d'une ligne de chemin de fer, allant directement de la station de Baume à la station d'Havré, sans passer par la gare de La Louvière, il concède ou construise également une ligne allant de La Louvière à Bascoup.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M le Ministre de Travaux publics.

N° 28. — Le sieur J. Pasquet, architecte à Gilly, envoie les plans et descriptions d'un système de canalisation souterraine, dont il est l'inventeur, destinée à recevoir les fils télégraphiques et téléphoniques ; il espère que le Sénat en décidera l'emploi en Belgique.

CONCLUSIONS DU RAPPORT

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 29. — M. de Back, ingénieur civil à Nimy-Mons, préconise la construction d'un canal maritime reliant les bassins houillers du Hainaut à la mer.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

M. le Baron DE WOELMONT. 5^e Rapporteur.

N° 30. — Le président de l'Association des secrétaires communaux des cantons de Maeseyck et de Mechelen-sur-Meuse exprime le vœu que le Gouvernement présente une loi fixant le minimum du traitement des secrétaires communaux, d'après la population de la commune, et mettant à la charge de l'Etat et de la province une part de ces traitements.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à MM. les Ministres de l'Intérieur et des Finances.

N° 31. — Les président et secrétaire du Cercle commercial et industriel de Malines recommandent à la bienveillance du Sénat la nouvelle pétition par

laquelle le sieur Deschamps sollicite la concession d'un chemin de fer d'intérêt local de Malines à Aerschot.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 32. — Les Conseils communaux de Pollinchove, Woesten, Reninghe et Steenkerke, demandent la construction d'un chemin de fer de Nieuport à Ypres, par Oostdunkerke, Wulpen, Furnes, Steenkerke, Alveringhem, Saint-Ricquiers, Loo, Pollinchove, Oostvleteren, Woesten et Brielen.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

M. DE LHONEUX, 6^e Rapporteur.

N° 33. — Les Conseils communaux de Saint-Léger, Leers-Nord, Estaimpuis et Warcoing réclament l'intervention du Sénat pour obtenir une enquête en vue de rechercher les causes des débordements si fréquents de l'Espierres.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 34. — Des membres du Conseil communal de Joncret demandent l'annulation d'une délibération de la Députation permanente du Hainaut, refusant d'approuver la nomination du receveur communal.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 35. — Les président et secrétaire de la Société commerciale, industrielle et maritime d'Anvers soumettent à l'attention du Sénat un mémoire concernant la révision du Code de commerce (transports terrestres). Ils expriment le vœu que ce projet de loi puisse être voté et mis en vigueur dans le cours de la présente session.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à MM. les Ministres de la Justice et des Travaux publics.

N° 36. — Le sieur Henri Guesnet, à Ingelmunster, signale la nécessité de s'occuper de l'éducation politique de la nation.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre de l'Instruction publique.

N° 37. — Les président et secrétaire du comité de l'Union libérale de Liège appuient le projet de la commission des hospices civils de cette ville, relatif à l'érection des instituts universitaires sur l'emplacement de l'hôpital de Bavière.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Dépôt au bureau des renseignements.

N° 38. — D'anciens instituteurs communaux, aujourd'hui attachés à l'enseignement libre dans le diocèse de Bruges, demandant qu'il leur soit accordé, sur les fonds de l'Etat exclusivement, une pension en rapport avec les retenues qu'ils ont subies et avec le nombre de leurs années de service dans l'enseignement public. Pour le cas où cette mesure ne serait pas réalisée, ils demandent qu'il leur soit fait restitution :

1° De la moitié de leurs versements ou retenues à ceux qui, ne payant plus rien à la caisse des veuves et orphelins, ont renoncé par là même à la pension éventuelle de ces derniers ;

2° De la moitié de ces versements à ceux qui continuent à alimenter ladite caisse.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre de l'Instruction publique.

N° 39. — Le Conseil communal d'Ernonheid (arrondissement de Huy) émet le vœu que si la construction du chemin de fer de Bruxelles à Mayence est décidée, le gouvernement donne la préférence au tracé primitif de cette ligne, passant par Ferrières, Werbomont et Chevron.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

M. ORBAN DE XIVRY, 7^e Rapporteur.

N° 40. — Les membres du Conseil communal d'Oostvleteren demandent l'établissement d'un chemin de fer partant d'Ypres par Brielen, Elverdinghe, Woesten, Oostvleteren, Pollinchove, Loo, Alveringhem et Steenkerke pour se raccorder avec la ligne de l'Etat à Furnes.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 41. — Les membres du Conseil communal de Dadizeele, des commerçants et des industriels de cette localité, sollicitent la construction d'une ligne de chemin de fer allant directement de Menin à Roulers.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 42. — Le Conseil communal de Lebbeke demande l'abrogation de toutes les dispositions de la loi sur le domicile de secours, se rapportant au fonds commun.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

N° 43. — Le Conseil communal d'Elverdinghe (arrondissement d'Ypres), demande la construction d'un chemin de fer partant d'Ypres pour rejoindre la ligne de l'Etat à Furnes.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 44. — Les Conseils communaux de Hamme et d'Adeghem demandent la révision de la loi du 14 mars 1876, sur le domicile de secours et, tout particulièrement, des dispositions concernant le fonds commun.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

N° 45. — Les Conseils communaux et des habitants de Hives, Tavigny, Laroche, Wibrin, Halleux, Marcour, Mont, Samrée, Beausaint et Mabompré prient le Sénat de décréter la construction d'un chemin de fer de Melreux à la ligne de Bastogne-Gouvy, par Laroche et Houffalize.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.